

Assemblée Générale ABCV d u 19 AVRIL 2018 18H00 (130 personnes Mairie annexe du Val Fleuri.)

1- Présentation par Chantal Bontoux Présidente ABCV

- . des élus Mairie et Métropole présents
- . des membres ABCV rôles et activités
- . du Bilan moral :
 - Actions ABCV 2017
 - Projets divers
 - Relations étroites avec Créons ensemble
 - Mise au point et informations sur activités ABCV 2017
 - Le 60 ème anniversaire de l'ABCV
 - Salon du VAE mars 2018 (gros succès ,1300 visiteurs, des commandes,)voir 2019 ?
 - Les peintres de la bouche et des pieds (ils reviendront)

Commentaires et mise au vote du bilan moral, pas d'objection, approuvé à l'unanimité.

2- Bilan financier (préparé par Simone Karim Trésorière et présenté par P.Riou)

- Détail des comptes 2017 débit et crédit
- Solde au 1/1/2017 4423.34€, solde au 31/12/2017 4326.42€,
- Recettes : 793€ (52 adhésions), Dépenses : 889.92€ (assur.imprim.affranch,fêtes.etc)
- Solde 2017 : - 96.92 € (dû à hausse des dépenses courantes)

Commentaires de Chantal Bontoux et remerciements particuliers à M. Benjamin Guillaume, présent dans la salle et patron de l'Intermarché du Val fleuri, pour ses dons et participations généreuses aux actions et animations périodiques.

Comptes 2017 soumis au vote, pas d'objection , approuvé à l'unanimité

3-Présentation par Hervé Spielmann des principaux travaux et coûts engagés sur la zone et périmètre ABCV

Frais globaux voirie /assainissements entre 250 et 280 000 € dont 200 000€ pour travaux de voirie (pour l'ensemble de la ville de Cagnes sur mer le montant est de 1 100 000€)

Noter les principales réalisations, travaux et études en cours :

- Sécurité
- Défense incendie plus assainissements
- Revêtement Gros Baux
- Protection piétons (Espartes)
- Projet Ziem
- Aménagements Violettes
- Requalification Chênes entre Val en Sol et Val fleuri (appel d'offre mi 2018-2019)
- Canalisations et assainissements (Lavandins) et mini rond point
- Passage protégé (Citronniers)

Tous ces travaux sont faits en étroite collaboration avec la Métropole NCA

Pendant cette présentation, des adhérents ont interpellé Hervé Spemann sur les points suivants :

-**Ferdinand Deconchy (M.Liberalle) et Violettes** . Daniel Lafosse précise que l'ABCV serait favorable à la jonction des Ave Deconchy et Violettes avec une requalification en zone 30 km/h, sécurisée, piste cyclable, trottoirs et passages pour protection piétons, etc...

-**Chemin des Rosiers** (M.Mme Laugier) pour faire boucher les nombreux trous, faire contrôler les stationnements anarchiques et la vitesse , sécuriser et tenir compte de la présence permanente des collégiens des Bréguières. (H.Spielmann note certaines difficultés du fait que Chemin des Rosiers serait toujours partiellement privé ?)

-Chemin des Lavandins, difficultés du fait des travaux d'assainissement et du mini rond point

Arrivée dans la salle à 18h45 de M. Louis Nègre Maire de Cagnes sur Mer

Mme la Présidente lui souhaite la bienvenue, à la demande de Daniel Lafosse et en plein accord avec L.Nègre qui rappelle à tous les participants nos valeurs, Il est décidé de rendre un hommage au Colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame victime de l'attaque terroriste.

Daniel Lafosse rappelle le 60^e anniversaire de l'ABCV et présente la liste des noms des différents Présidents qui se sont succédés à la tête de l'Association.

La 1^{ère} question posée à LN par la Présidente Ch.Bontoux porte sur l'augmentation des Impôts et sur la nouvelle taxe foncière fixée à 6.4%.

M. Le Maire s'explique sur les impôts en général, à la Métropole et à Cagnes sur Mer où en 21 ans de mandat il a procédé qu'une seule fois à l'augmentation des Impôts !! Il rappelle sa volonté de minimiser l'impôt, mais signale qu'il n'a jamais fait autant de choses et autant investi à Cagnes .Il faut toujours aller chercher de l'argent, c'est F. Hollande et le Gouv't précédent qui a supprimé 11 milliards d'attribution aux Communes. Pour Cagnes sur Mer l'impact a été de 7.5 millions de moins dans les caisses. A la Métropole NCA il manque 110 millions (choix politique du nouveau Président)et malgré ça nous avons décidé de faire les travaux (à Nice la 2eme ligne de tram,à Cagnes la station d'épuration ,place De Gaulle,...)contrairement aux autres Métropoles qui ont décidé d'abandonner les gros travaux.

LN rappelle que chaque semaine il reçoit des Cagnois et que leurs principales demandes au Maire sont : -Un emploi, du travail (le chômage calamité)) et un logement !!! et il faut en construire.

Dans le même temps LN rappelle que la dette SNCF est de 17 milliards par an et que c'est le contribuable qui paye(vous et nous !) et rien ne bouge vite c'est anormal !

Suite question d'un adhérent « où sont les économies possibles ? »LN rappelle que le budget NCA va passer de 110 à 140 millions € grâce aussi aux économies réalisées par NCA (+ de15 millions €), alors la Métropole mettra 20 millions d'investissements à Cagnes sur mer auxquels s'ajouteront les 5.6 millions d'€ du Conseil Régional) noter la présence de Mme Josy Piret dans la salle.

Avec Ch Estrosi ils sont passés lundi dernier chez le Président Macron où ils auraient obtenu l'accord pour une augmentation de leurs dépenses de +1.2%.

En résumé à Cagnes sur mer les dépenses seront de 115 millions de € (32 pour voirie,43 pour assainissements,11 pour l'eau, etc.. auxquels il faut ajouter les 100 millions d'€ de la station d'épuration .(au total 215 millions d'€)

Le Stationnement : (LN)

la réforme du stationnement est une réforme au niveau national

Si on paye, on trouve des places de stationnement , de nombreux aménagements ont été faits .

A La Villette moins de voitures !! Elles sont parties ailleurs à Sauvaigo ou autres secteurs ?

A Cagnes, le montant de l'amende est de 15 € (une des communes la moins chère du départ. 06 et de France)

La zone bleue n'est pas adaptée pour Cagnes sur mer et de plus ça génère encore plus de fraudes.

Oui je sais qu'à Antibes c'est 1h gratuite et chez nous c'est 30mn.

Pour l'ABCV, la Présidente rappelle qu'à son point de vue le stationnement doit être payant pour éviter les véhicules ventouses et faciliter la rotations aux alentours des commerces et lieux stratégiques.

Réactions d'une adhérente sur le cas des parents d'élèves qui accompagnent leurs enfants en écoles primaires ou au Collège et qui ne trouveraient plus à se garer !?

Autre réaction d'un participant « avec le stationnement payant c'est toujours plus de frais à déboursier par le Citoyen... »

L'Avenue des Tuilières

Un adhérent s'inquiète pour la 2ème tranche et que tout est à l'arrêt en direction du Beal .
LN répond que le budget a bien été voté et que les travaux reprendront quand toutes les expropriations seront terminées.(problèmes juridiques)

Questions diverses :

- Aménagement des classes à J. Giono, suite réunion Mme Luppi (adjointe de qualité sic LN),la chaleur ,les faux plafonds, fenêtres, pas de suite donnée depuis la réunion ??
LN rappelle que les dépenses totales pour Ecoles sont de 1 000 000 €/an et que si vous avez des questions spécifiques ? appelez le cabinet du Maire ?vous aurez un contact.
- Interpellation de ceux qui utilisent des fausses cartes handicapés (photocopie couleur), ils seront attrapés et verbalisés en attendant l'arrivée des cartes à puce.
- Les horodateurs posés au Val Fleuri ? à quand la mise en service ? pourquoi avoir rendu payante tout cette zone y compris autour de la Mairie annexe ? LN précise que marquages au sol et appareils sont posés mais rien n'est encore activé sur le secteur.
- Pour le Maire , on s'est aperçu que des personnes n'habitant pas le quartier venaient y stationner à la journée et même à la semaine ?? (Rappel : vous avez le droit à 7 jours d'affilé à la même place mais après vous êtes verbalisables.)
- Interrogations sur le Micro stade J.Giono : des jeunes, extérieur au quartier, (Antibes, Nice, ou autres) viennent ici et perturbent l'environnement, Séréna et autres lieux
Ce ne sont pas des écoliers, ils restent tard le soir, ils font du bruit et le reste....
LN attire l'attention que si on empêche ces jeunes de venir sur le Micro stade, ils seront plus agressifs ailleurs.

LN va revoir avec la Police Municipale pour reprendre la surveillance et mieux utiliser la caméra sur place. Qui appelez vous à la Police ? Laquelle ? Si vous n'êtes pas satisfait, vous appelez le Cabinet du Maire.

- Une attention particulière est demandée au Maire quant au survol des avions et les nuisances qui en découlent au dessus de Cagnes sur mer, tôt le matin.
10 personnes ont levé la main pour signaler ce nouveau problème. LN suggère de faire un courrier à la DGAC pour les informer des nuisances, horaires, etc. ainsi que sur la gêne créée par le bruit des avions au dessus du territoire.
- Orange va accélérer les délais pour l'accès au Câble. Il faut compter 6 à 8 mois après la pose des armoires. Certains secteurs sont déjà pourvus d'armoires :
 - Ave Ziem du 56 au 118
 - Chênes
 - Val en Sol
 - Tuilières et Val FleuriL'installation sera faite en priorité dans les immeubles sur 2018-2019
- Les Caravanes sur les collines et vallons :
LN :Les forains, gitans seraient en infraction. Il sont en général condamnés mais par une amende dérisoire. Il faut déposer plaintes et faire PV de l'infraction.
La justice Française trop laxiste !les dossiers tombent à l'eau, cas flagrants sont seulement transmis à Mme La Procureur de Grasse
Notez que dans cas difficiles, je préempte le terrain (dépenses 1000000€/an pour préserver le Val de Cagnes !!
La Présidente de l'ABCV attire l'attention de M Le Maire sur les risques d'accidents potentiels à réaliser des mouvements de terre, créer des terrasses surtout avec les pluies et précipitations comme nous les avons souvent dans notre région.
Mme Foesser, propriétaire d'un camping dans les environs, signale que les gitans semblent vouloir acquérir le terrain voisin appartenant aux propriétaires du Camping Los Todos ??
- Un adhérent signale à nouveau un trafic important de gros camions dans le Vallon des Vaux avec tous les risques d'accidents potentiels dans l'environnement Ecoles et Collège. Ce problème a déjà été signalé de nombreuses fois dans le passé.
- Dans le quartier des Bréguières la question de l'entretien de la voirie passage Dr Calmette est posée. LN considère qu'il faut prendre en compte tous les éléments : voirie privée ou publique ?? à étudier.
- Un adhérent revient sur les problèmes de circulation et stationnement dans l'Avenue des Violettes. LN répond que les propriétaires fonciers, au lieu de rentrer leurs voitures chez eux, se garent dehors dans la rue et occupent la voie publique.
M.Libérale intervient pour signaler aussi des dégradations du revêtement et de nombreux nids de poule .A cela M le Maire dit « si vous me demandez de m'en occuper je vais le faire mais il ne faudra pas revenir en arrière et ça risque d'en déranger plus d'un !! ».

- Un participant signale qu'un projet serait en cours sur le stade de football du Cros de Cagnes. LN répond qu'il étudie toujours la situation, qu'une proposition voudrait voir se construire un immeuble sur ce site. Rien n'est encore fait et une décision sera définitivement prise avant la fin d'année.

- A une question sur le Béal et le futur hôtel 5 étoiles, le Maire répond que ni le nom du propriétaire, ni le nom de l'hôtel, ni son appellation n'ont été divulgués. L'annonce sera faite prochainement en présence du Propriétaire et de Nice Matin.

- Il est 21h30, c'est la fin des questions/réponses, la réunion se termine.
La présidente de l'ABCV invite les participants encore nombreux, avec M. Le Maire les membres du Conseil municipal et de la Métropole, Mme la Député L. Trastour, à se joindre à nous et à venir prendre un verre pour fêter l'évènement et le 60^e anniversaire de l'ABCV.
Remerciements à toutes et tous.